

Le 16 avril 2021

L'honorable Jean-Yves Duclos, CP, député  
Président du Conseil du Trésor du Canada  
90, rue Elgin, Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Par courriel : Jean-Yves.Duclos@parl.gc.ca

Monsieur le Ministre,

Nous sommes dévastés par les nombreux décès qui sont survenus durant la pandémie dans les établissements de soins de longue durée.

Au nom des 14 agents négociateurs du Conseil national mixte (CNM) soussignés et des 240 000 fonctionnaires fédéraux que nous représentons et en tant que cotisants au Régime de pension de retraite de la fonction publique, nous vous écrivons encore une fois pour exprimer nos préoccupations concernant la propriété exclusive de Revera.

Nous demandons que votre gouvernement organise des discussions entre Investissements PSP et les ministères de la santé provinciaux sur la nationalisation de Revera.

La pandémie de COVID-19 a amplifié l'état pitoyable des soins de longue durée prodigués au Canada, surtout dans le système privé.

Ce n'est pas la première fois que nous attirons votre attention et celle de votre équipe sur cette question préoccupante. En effet, l'an dernier, Chris Aylward, président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, et Debi Daviau, présidente de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, vous ont enjoint par écrit de passer à l'action afin de protéger la vie des personnes âgées. Un an plus tard, vous n'avez toujours rien fait.

Dès le début de mai 2020, nous savions que le Canada comptait le taux le plus élevé de mortalité par la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée. Les données continuent de démontrer que le nombre de cas de COVID-19 et de décès qui lui sont attribuables est disproportionné dans les grands établissements privés de soins de longue durée, comme ceux de Revera. Dans une étude sur la première vague de la pandémie, l'Association médicale canadienne a révélé que, dans les établissements de soins de longue durée à but lucratif de l'Ontario, les résidents étaient beaucoup plus susceptibles de mourir que ceux vivant dans les établissements municipaux et publics.

En décembre 2020, le nombre moyen de décès liés à la COVID-19 dans les établissements ontariens de longue durée s'élevait à 3,75 par 100 lits. Chez Revera, par contre, ce nombre grimpe à 6,26 en moyenne. En janvier 2021, on comptait 688 décès attribuables à la COVID-19 dans les établissements de longue durée de Revera au Canada. La situation ne s'améliore pas.

Nos membres ne veulent pas investir leur argent de cette façon.

Que la société d'État gérant notre régime de retraite soit le propriétaire exclusif d'un des plus importants propriétaires d'établissements de soins de longue durée privés dépasse l'entendement.

Même avant la pandémie, les établissements de soins de longue durée à but lucratif offraient des soins de piètre qualité (p. ex., moins d'heures de soins directs, taux de mortalité et d'hospitalisation plus élevés). Revera fait l'objet de dizaines de poursuites en raison du taux élevé de décès dans ses établissements, ce qui pourrait entraîner des difficultés financières pour la compagnie.

Nous savons que la sous-traitance au sein de la fonction publique fédérale est source de gaspillage et d'inefficacité – il en va de même pour les soins de longue durée. Nous avons lutté pendant des décennies pour défendre les services publics, y compris les soins de santé. Le modèle de soins et d'affaires à but lucratif de Revera représente tout ce que combattent les membres du CNM.

Pour comble d'insulte, le CICTAR (Centre for International Corporate Tax Accountability and Research) a publié un rapport très détaillé en janvier sur les stratagèmes d'évitement fiscal musclés utilisés par Revera au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans d'autres pays. Ce rapport expose clairement que Revera ne répond pas aux normes d'investissement éthique de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public.

Selon les alinéas 4 (1) a) et b) de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*, l'Office a pour mission : « a) de gérer, dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires du régime les sommes transférées [...] » et « b) de placer son actif en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus [...] ». Nous savons que le système judiciaire canadien a toujours veillé au respect de ces obligations fiduciaires. Comme nous l'indiquions précédemment, la précarité des activités de Revera préoccupe les agents négociateurs de la fonction publique fédérale depuis au moins 2012. Les médias mentionnent de nombreux recours collectifs entamés contre Revera par les familles et les proches de résidentes et de résidents décédés, ce qui représente des centaines de millions de dollars. Il est probable que la valeur de l'actif net de Revera a chuté brusquement durant la pandémie, si l'on en juge par la valeur marchande d'autres sociétés cotées en bourse du même secteur. L'exposition délibérée à ces risques financiers et réputationnels a eu un impact négatif direct et mesurable sur nos membres participant au Régime de retraite de la fonction publique fédérale. En tant que représentants d'agents négociateurs accrédités, nous avons l'obligation légale de protéger leurs intérêts par tous les moyens à notre disposition.

Par conséquent, nous réclamons que votre gouvernement organise des discussions entre Investissements PSP et les ministères de la santé provinciaux afin de nationaliser Revera et de protéger la vie des personnes âgées.

Des éclosons ravagent toujours les établissements de soins de longue durée privés partout au pays. Pour remédier à la situation, les gouvernements passent à l'action. Les gouvernements de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et du Québec ont soit assumé temporairement l'administration des établissements où le nombre de décès et d'infections est très élevé, soit envoyé de l'aide.

Le premier ministre Trudeau a déclaré qu'il envisageait toutes les options possibles pour régler les problèmes des soins de longue durée. La population canadienne veut que le gouvernement fasse quelque chose. Selon un sondage mené par l'Association médicale canadienne et le National Institute of Ageing, 86 % des répondantes et répondants veulent que les soins de longue durée fassent partie du système de soins de santé publique.

Il faut agir maintenant! Les personnes âgées meurent.

Nous aimerions vous rencontrer rapidement, ainsi que M. Neil Cunningham, chef de la direction d'Investissements PSP, M. Martin Glynn, président d'Investissements PSP, et toute autre personne que vous jugerez bon d'inviter, pour discuter de notre proposition.

Nous attendons impatiemment votre réponse et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Dany Richard

Coprésident de la partie syndicale

Conseil national mixte

au nom de

Association canadienne des agents financiers

Association des juristes de Justice

Association canadienne du contrôle du trafic aérien

Association canadienne des employés professionnels

Guilde de la marine marchande du Canada

SCFP, section locale 104

Association des métiers des chantiers maritimes du gouvernement fédéral

Conseil des métiers et du travail des chantiers maritimes du gouvernement fédéral (est)

Conseil des métiers et du travail des chantiers maritimes du gouvernement fédéral (ouest)

FIOE, section locale 2228

Association professionnelle des agents du service extérieur

Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Alliance de la Fonction publique du Canada

UNIFOR, section locale 2182

Syndicat des agents correctionnels du Canada